

Commune de  
**MONTHERME**



### Mairie

Place de la République  
08800 – MONTHERME  
Tél : 03 24 53 00 09  
Fax : 03 24 53 01 15  
mairie.montherme@wanadoo.fr

Site internet :  
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :  
du lundi au vendredi inclus,  
de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 00,

Permanences des élus :  
En mairie,  
le lundi de 17 h 30 à 19 h 30,  
le samedi de 10 h à 11 h 30  
ou sur rendez-vous en contactant  
le n° 03 24 53 00 09  
ou  
mairie.montherme@orange.fr  
A Hauts-Buttés (ancienne école),  
Le premier samedi du mois,  
de 10 h à 11 h 30  
M. Y. DELPEUT

## MONTHERME

Chef-lieu du canton.  
Siège de la  
Communauté de Communes  
Meuse et Semoy



regroupant  
BOGNY-SUR-MEUSE  
DEVILLE  
JOIGNY SUR MEUSE  
HAULME  
HAUTES-RIVIERES  
LAIFOUR  
MONTHERME  
THILAY  
TOURNAVAUX

Directeur de publication : A. BERNARD

# LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 26

Juillet 2011

### Sommaire

Page 2

Le budget 2011  
Déneigement

Page 3

Travaux

Page 4

Etat civil  
Affaires scolaires  
Service de l'eau  
Agence Locale de l'Energie des Ardennes



### Le mot du Maire.

*Lorsque les particuliers et la ville n'ont pas à subir divers cambriolages avec effractions, ils ont à supporter les nuisances et dégradations commises par une jeunesse en mal de vivre.*

*Des enfants, adolescents et jeunes adultes, dont le seul projet pour s'affirmer consiste à s'alcooliser le soir, à gêner le repos des riverains avant de commettre diverses dégradations sur les biens publics et de quitter les lieux en abandonnant, entre autres débris, bouteilles et papiers gras, provoquent le mécontentement de la population.*

*En plus, tout cela représente un coût pour la collectivité : heures d'astreintes le week-end pour le personnel et factures à régler pour les réparations (1 190 € dernièrement pour la salle de spectacle).*

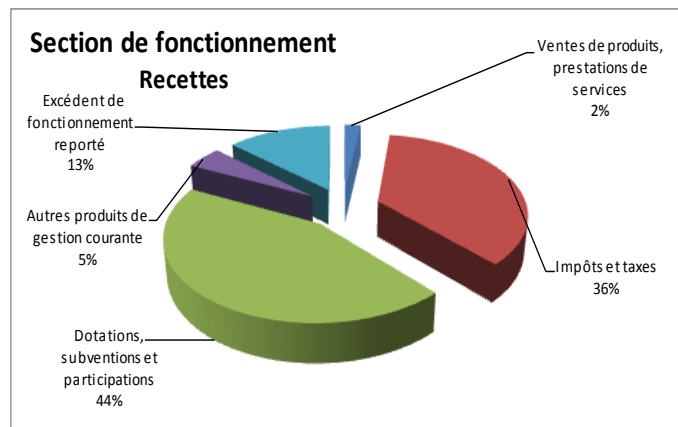
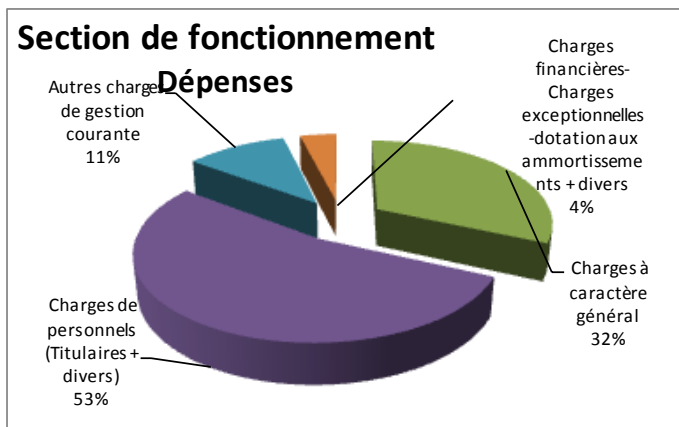
*Si la Gendarmerie fait ce qu'elle peut dans un système qui ne lui facilite pas la tâche, il faut bien admettre que les familles de ces jeunes ne nous aident guère.*

*Force est de constater que l'appel à la raison et au civisme est un échec. Aussi, pour tenter de prévenir une réaction violente et illégale d'un particulier excédé, le conseil municipal, dans sa séance du 27 juin 2011, m'a mandaté pour ouvrir un dossier de demande d'autorisation pour l'installation de caméras de surveillance dans les endroits sensibles. Cela représentera un coût minimum de 25 000 € en matériel et, là encore, c'est le contribuable qui sera sanctionné.*

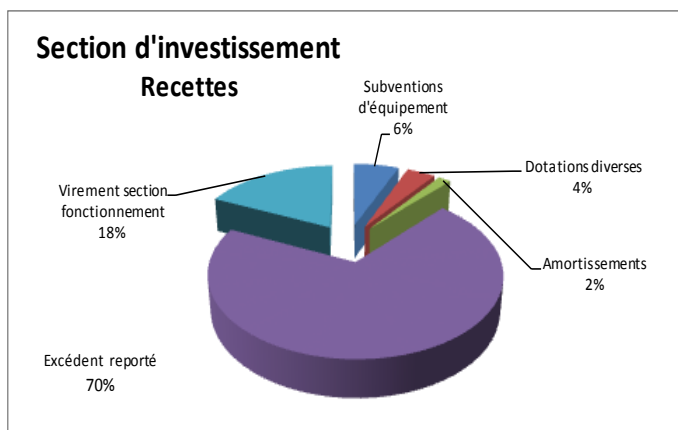
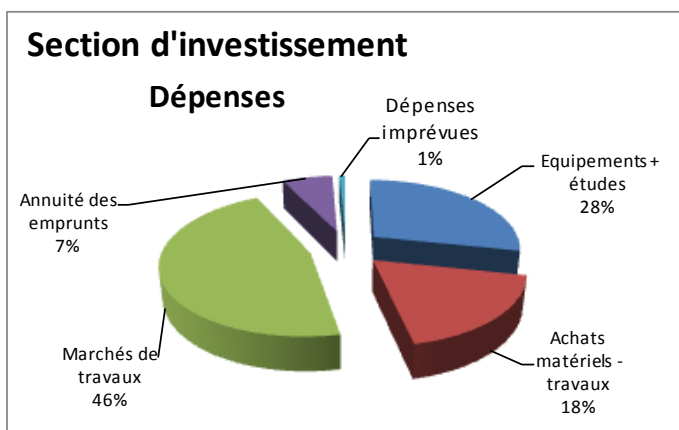
**A. BERNARD**

## Le budget 2011

### Section de fonctionnement (équilibrée à 2 267 080 €)



### Section d'investissement (équilibrée à 1 379 394 €)



### Déneigement

Les chutes de neige du mois de décembre 2010 nous ont surpris par leur précocité, leur importance et leur durée.

Exceptionnellement, nous avons dû faire appel à l'entreprise Tisseront de Bogny-sur-Meuse pour rétablir la circulation en ville et dans nos hameaux

Il faut rappeler que la Commune fait appel, chaque année, aux services de M. Henry des Hauts-Buttés pour assurer, compte tenu notamment de la présence de la maison de retraite, le désenclavement du hameau avant que les services municipaux ne puissent y monter.

Les difficultés rencontrées par les services municipaux, souvent injustement mis en accusation dans l'exercice du déneigement, ont mis en évidence la nécessité de repenser nos équipements ainsi que notre organisation.

Bien entendu, seuls des irresponsables peuvent penser qu'une ville comme la nôtre doit se montrer aussi efficace qu'une ville de montagne dans le traitement des chutes de neige et doit investir dans du matériel qui ne servirait qu'exceptionnellement.

Maintenant que les esprits sont calmés, on peut envisager les investissements nécessaires avec réalisme et sérieux compte tenu des possibilités financières de la commune.

C'est ainsi que sont prévus : le remplacement de la lame de déneigement du camion, le remplacement de la saleuse tractée par une saleuse portée sur camion, l'achat d'un tracteur prêt à être équipé, d'une lame de déneigement et d'une saleuse auto chargeuse, et pour que le tracteur puisse être utilisé toute l'année, un chargeur et une épareuse.

C'est donc un investissement d'environ 100 000 € HT qui va être réalisé, investissement nécessaire pour les deux premiers points et nouveau pour le reste.

Ces dispositions ne mettront pas Monthermé au niveau de Grenoble en efficacité de déneigement (ce qui avait été reproché au Maire), ne nous mettra pas, non plus, à l'abri d'événements météorologiques exceptionnels, mais nous permettra d'améliorer le service communal concerné.



### Travaux

#### Enfouissement des réseaux

Suite aux intempéries de décembre 2010 et des coupures dans l'alimentation électrique sur le plateau du Terne (avec la station de pompage), les hameaux des Woeries et des Hauts-Buttés, les élus du territoire avaient interpellé les services d'ErDF

Les services d'ErDF ont annoncé alors disposer, pour l'ensemble du Département, d'une enveloppe de 750 000 € pour trouver une solution aux problèmes de l'hiver. Cette dotation va permettre de sécuriser le réseau sur ce secteur d'ici à 2013. Les priorités seront Phades, Linchamps, le Terne et les Woeries, avec la station de pompage, et les Hauts-Buttés.

Ces programmes obligent les maires de la CCMS à engager eux-mêmes les travaux nécessaires sur leurs territoires en se calquant sur les projets d'ErDF et sur leur calendrier.

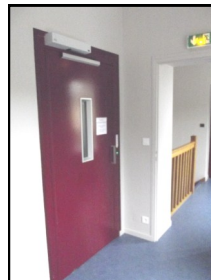
C'est ainsi que la ville de Monthermé, après avoir réalisé l'enfouissement des réseaux sur le quartier Parent (Hauts-Buttés), pour un coût de 84 128 € après subvention, va devoir effectuer l'enfouissement des réseaux sur l'ensemble du plateau du Terne (coût estimé : 100 000 €). Ensuite ce sera le tour des hameaux des Woeries et des Hauts-Buttés.

#### Rue Doumer

Annoncés déjà dans la LIM 25, les travaux de rénovation de la première partie de la rue Doumer sont enfin terminés. Compte tenu des travaux d'accessibilité de la Mairie nécessitant la réfection de la rampe handicapés il a été décidé d'inclure la rénovation de la place dans le marché de travaux. Pour chaque habitation, un compteur d'eau extérieur a été posé, ce qui a permis de rénover les branchements. (coût total : 210 000 € dont 80 000 € au service des eaux).

A ce propos, un rappel au règlement du service des eaux est opportun. (Une copie de ce document peut être retirée en mairie) : Article 12 : « La partie des branchements située sous le domaine public, ainsi que le compteur et le robinet d'arrêt avant compteur, seront entretenus par la commune ou par un entrepreneur désigné par celle-ci.

A contrario, l'entretien de la partie de canalisation située hors du domaine public, reste à la charge de l'abonné, comme les éventuels travaux de modification du branchement (changement d'implantation, de section, de nature de canalisation...) qu'ils se situent sous le domaine public ou privé. »



#### Mairie

Les travaux d'accessibilité de la mairie sont maintenant terminés : une plate-forme élévatrice a été installée permettant l'accès au premier étage, des toilettes pour personnes à mobilité réduite ont été créées et les salles de mariage et du conseil municipal ont été rénovées.

Coût : 70 000 € (subventions : 30% de l'Etat)

#### Les Ecaillettes

La première tranche des travaux du centre d'hébergement des Ecaillettes est terminée :

- Accessibilité de l'ensemble des bâtiments avec réalisation d'un trottoir extérieur et d'une liaison entre le dortoir et le salon.
- Changement complet de la toiture et de l'isolation des bâtiments de cuisine, réfectoire, salon, dortoir 1 et dortoir 2)
- Création de toilettes pour handicapés.
- Restructuration intérieure du dortoir avec création de chambres accessibles comprenant salle de bain et WC et de chambres avec douche et lavabo. (voir LIM 25)

La deuxième tranche de travaux débutera en octobre 2011, il s'agira également d'assurer l'accessibilité du dortoir 2, d'en assurer la restructuration en chambres avec salle de bain et WC et de créer un gîte d'accueil familial (5 à 7 personnes) dans l'ancienne infirmerie.

Le coût de ces travaux avoisine les 310 000 € HT., subventionnés par le Conseil Général pour 20 988 €, l'Etat pour 61 640 € et le FEADER (Europe) pour 100 000 €.

Bien entendu le coût de la location de cette nouvelle structure tient compte de ces travaux.

#### Lotissement du Terne

Rendez-vous est pris pour septembre avec les entreprises et le maître d'œuvre pour la reprise de l'aménagement du lotissement (voirie définitive, aires de stationnement et espaces verts).

A noter que restent disponibles : une parcelle communale de 900 m<sup>2</sup> et un terrain privé.

#### Travaux CCMS (prévisions 2011)

Gravillonnage de voies : rue des Ecaillettes, extrémité de la route de la Croix Labonne, quai des Bateliers, route communale des Hauts-Buttés.

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) : création d'un parcours de découverte à vocation sportive à la Racine et, dans le cadre de la voie verte trans-semoysienne. Projet de restauration de la passerelle des ouvriers du Champ du trou

## Etat civil du 01/01/11 au 30/06/11

### Naissances.

SAUVAT Sélyan patrice	1 <sup>er</sup> janvier
BOSSEAU Maé Philippe Denis Oudon	9 janvier
PETITPIERRE Jade Yasmine Eloïse	24 janvier
PIETTE Yaël Grégory	26 janvier
ROUX Bastien Jean-Claude Jean-Marie Sébastien	10 février
MINOT Amélia Axelle Nicole Jacqueline	12 février
AVRIL Valentin Jérémy Mickaël	18 février
LEBEAU Sam Olivier Dominique	21 février
UCGUN Eda	22 mai
GOUPILLEAU Celena Sylvie Danièle	24 mai
TANRET Noé André martial	17 juin
BEAUPERE Lorik Georges Renaud	3 juillet

### Mariages

GERARD Morgan Eugène Jean André Louis et CHOLET Kathleen Ghislaine Yvette	7 mai
PONCELET Michaël Christophe et JONET Aurore Angélique	14 mai
TERRE Ludovic Ulysse Roland et LOISELLE Elodie Sylvette	28 mai

### Décès.

KLICKI Yannick Georges (54 ans) divorcé de CHARLIER Carine	13 janvier
ZOPPI Françoise (89 ans) veuve de LAMBERT Pol	15 janvier
BOUCHE Mireille Marie Odette (88 ans) veuve de BOTTE Omer Henri	18 janvier
CHARLOT Andrée (96 ans)	25 janvier
JASINSKI Sophie (80 ans) veuve de GUILLAUME Adrien Jules	14 février
SERY Jeanne Marie Louise (95 ans) veuve de DEHONT Jean Henri	17 février
ZOPPI Hugues Daniel (76 ans) époux de LEMAITRE Jeannette Lucie Gabrielle	18 février
PEYTHIEU Dany Max Lionel (65 ans) époux de JACQUET Marie-Noëlle Lucienne	3 mars
MOLINARI Guy Charles (68 ans) époux de DOURET Liliane	3 mars
SEILER Michèle Pierrette Christiane (79 ans) veuve de CHEVALIER Pierre Charles Joseph	4 mars
SAINT-MACHIN Bernadette Augusta Lucienne (72 ans) épouse de LESIEUR Claude Francis	6 mars
BARRE Thérèse Andrée Francine (76 ans) veuve de BRACH Daniel Marcel	23 mars
DELATTE Viviane berthe (71 ans) Veuve de RENAULT Robert Jules Marcel	24 mars
CENE Marie (76 ans) veuve de DAPVRIL Lucien	3 avril
DELETTRE Jean Emile (83 ans) époux de AGON Berthe Elisabeth	9 avril
GILQUIN André Alexis (91 ans) veuf de GALICHET Hélène	24 avril
PILARD Jean Jules Léon (77 ans) époux de MAHIEU Nicole Annie	24 avril
OUGOUADFEL Boudjema (78 ans) veuf de CHRETIEN Guylaine Suzette	1 <sup>er</sup> juin
DUPLAT Claude Jean 81 ans) époux de CAMUS Francine Marguerite	7 juin
PLUSCH Pierre (69 ans) époux de ETIENNE Micheline Elvire	10 juin

## Vie de la cité

### Affaires scolaires

La baisse des effectifs dans l'école rive-gauche due au non renouvellement des générations dans le quartier a imposé la suppression d'un poste d'enseignant avec, pour conséquence, une réorganisation de nos écoles.

Néanmoins, à la demande des parents, nous y avons maintenu, pour un an, la classe maternelle et le C.P..

Cette situation est précaire car la suppression d'un nouveau poste est d'ores et déjà programmée, compte tenu du faible effectif des deux classes (14 et 17 élèves).

Cette nouvelle situation obligera à un regroupement des écoles sur Monthermé à la rentrée 2012.

Les parents, les enseignants et la commune subissent cette situation et ce n'est jamais de gaîté de cœur d'avoir à gérer une fermeture d'école.

Pour accueillir le surcroît d'effectif avec l'arrivée des élèves de la rive-gauche une nouvelle classe sera rénovée et remise aux normes dans l'école du centre, rue Pasteur, (coût des travaux : 18 228 € HT. Une demande de subvention est en cour auprès de la Région).

### Au service de l'eau

Un marché est lancé pour un changement de la canalisation et des branchements rue Barbaste avec abandon de la conduite de 60 mm rue Bihéry et le raccordement des particuliers concernés sur la canalisation de 100 mm.

Une solution a été trouvée pour résoudre les problèmes de faible pression rue JJ. Rousseau et rue Diderot : une sectorisation de la zone avec un raccordement à la canalisation de la rue du Terne doit permettre de satisfaire les usagers.

## Informations générales

### Agence Locale de l'Energie des Ardennes

La Communauté de Communes Meuse et Semoy, en adhérant à l'Agence Locale de l'Energie des Ardennes (ALE 08), a montré son engagement pour les économies d'énergies et la lutte contre le réchauffement climatique.

L'ALE 08 est une association à but non lucratif de type Loi de 1901 qui rassemble tous types d'acteurs autour de deux objectifs : les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables, dans une perspective de développement durable.

L'ALE 08, avec son Espace Info Energie, a pour mission de renseigner gratuitement et de manière indépendante les particuliers sur tous leurs questionnements liés à l'énergie : construction, rénovation, changement de chaudière, aides financières aux économies d'énergie.

L'avantage du réseau INFO ENERGIE est d'être indépendant des fournisseurs de matériel ou d'énergie

Les conseillers de l'ALE 08 peuvent donner toute information pour réduire les factures

Les conseillers de l'ALE 08 peuvent recevoir à Attigny du lundi au vendredi et sur rendez-vous à Charleville-Mézières. Le téléphone et Internet sont aussi très efficaces pour des questions simples. Le centre de ressources propose une documentation spécialisée sur les thèmes de l'énergie, du bâtiment ou du développement durable.

Agence Locale de l'Energie des Ardennes  
7 rue de Tivoli - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
23A, rue André Dhôtel - 08130 ATTIGNY  
Tél. : 03 2430 90 54 - Courriel : [infos@ale08.org](mailto:infos@ale08.org) -  
Web : [www.ale08.org](http://www.ale08.org)